

# ***ÉCHOS DU CONSEIL***

## **SÉANCE DU 11 JANVIER 2010**

### **Mise aux normes de l'aréna du complexe Jean-Laurin**

On autorise la signature d'une entente, entre la Ville et le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, relative à l'octroi d'une subvention pour des travaux de mise aux normes et d'aménagement de l'aréna du complexe Jean-Laurin, secteur de Saint-Augustin.

### **Traitement de l'eau potable du secteur de Saint-Janvier**

On autorise la signature d'un protocole d'entente, entre la Ville et le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du volet 1,1 du fonds Chantiers Canada-Québec, pour le projet de traitement de l'eau potable, secteur de Saint-Janvier.

### **Réservoir de la rue Charles**

On accorde au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage, soit Dorcosult Leroux, la soumission relative à un mandat de services professionnels pour la présentation des plans et devis menant à la réfection du système de traitement du puits du réservoir de la rue Charles, secteur de Saint-Janvier, pour un prix total ne dépassant pas 179 471,25 \$, incluant les taxes applicables.

### **Éclairage municipal**

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Lumidaire, la soumission relative aux travaux d'entretien du réseau d'éclairage municipal 2010-2011-2012, pour un prix total ne dépassant pas 13 474,71 \$. De même, on accorde à Laurin & Laurin la soumission relative à l'achat de nouveaux équipements d'éclairage pour les prix unitaires suivants : 582 10 \$ (potence) ; 372 \$ (appareil Helios).

### **Remplacement d'une conduite d'eau**

Un avis de motion est donné pour qu'à une prochaine séance soit autorisée la préparation des plans et devis pour des

travaux de remplacement de la conduite d'eau potable, boulevard de Saint-Canut, de la rue Dupuis vers l'est, sur une longueur approximative de 175 mètres linéaires.

### **Réservoir d'eau potable**

Un avis de motion est donné pour qu'à une prochaine séance soit présenté un règlement autorisant la préparation des plans et devis menant à la réalisation de travaux de construction d'un réservoir d'eau potable ainsi que des travaux de construction d'infrastructures reliés à la construction du réservoir d'eau de même que d'autres travaux connexes, secteur de Saint-Canut.

### **Réaménagement de l'aréna du complexe Jean-Laurin**

Un avis de motion est donné pour qu'à une prochaine séance soit présenté un règlement autorisant la préparation des plans et devis relatifs aux travaux de réaménagement de l'aréna du complexe Jean-Laurin.

### **Rémunération des élus**

On adopte le règlement 1740 qui a pour effet de majorer la rémunération annuelle de base et l'allocation de dépenses des membres du conseil municipal de la façon suivante :

#### **Maire**

La rémunération passe de 69 290,25 \$ à 75 000 \$.

#### **Conseillers**

La rémunération passe de 22 913,08 \$ à 26 000 \$.

### **Interdiction de stationner**

On interdit en tout temps le stationnement sur la rue de Belle-Rivière, du côté nord, à partir de l'intersection avec la côte des Saints, direction est, jusqu'au bout du cul-de-sac.